



Résultat du vote  
Nombre de votants : 22  
Voix favorables : 22  
Voix défavorables :

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Séance du 25/06/2019

**DELIBERATION**  
n° CA 2019 - 78

**relative à la révision de la grille des groupes de fonctions mise en œuvre dans le cadre du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel**

**Vu** le code de l'éducation pris notamment en ses articles L712.3,

**Vu** le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 modifié portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

**Vu** l'avis du Comité Technique en date du 20 mai 2019.

**Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :**

**Article 1**

Le montant de l'IFSE est fixé selon le niveau de responsabilité et d'expertise requis dans l'exercice des fonctions.

Les fonctions occupées par les fonctionnaires d'un même corps sont réparties au sein de de groupes au regard de critères professionnels suivants

- responsabilités d'encadrement et/ou de coordination
- technicité et/ou expertise particulière
- Sujétion et/ou expositions particulières

**Article 2**

Les critères applicables aux corps des agents bénéficiaires du dispositif de l'Université Toulouse Capitole sont annexés à la présente délibération.

**Article 3**

Les présentes dispositions sont applicables à la rémunération des agents concernés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018

**La présidente du conseil d'administration,**

  
**Corinne MASCALA**  


**ANNEXE 1**

| Groupe de fonctions | Définitions réglementaires   | Fonctions/Emplois   | Critère 1 Encadrement/coordination   | Critère 2 Technicité/expertise  | Critère 3 Sujétions particulières/expositions   |
|---------------------|--|---|--|---|---|
| A1*                 | Fonctions à très hautes resp. et/ou stratégiques / Fonctions d'encadrement sup et/ou de management stratégique               | Directeur de service central ou de service commun répondant aux critères  | Management stratégique, transversalité, fonctions de pilotage, élaboration et suivi de dossiers stratégiques, taille équipe supérieure à 15 agents | Connaissances particulières liées aux fonctions niveau expert   |   |
| A1                  | / Fonctions de haute expertise et/ou hautement spécialisées  | Directeurs + adjoints au directeur ou équivalents , RAF   | Équipe inférieure à 15 agents pour les directeurs ou supérieure à 50 agents pour les chefs de service  | Connaissances particulières liées aux fonctions niveau expert ou intermédiaire                                    |   |
| A2*                 | Fonctions d'encadrement élevé / Fonctions d'ingénierie à forte technicité ou expertise                                       | Chefs de service, Chargés de mission  | Equipes de plus de 5 agents, champ stratégique d'intervention, conduite de projet  | Compétence rare ou technicité particulière, maîtrise outil métier au niveau expert                                | Disponibilité, polyvalence, degré de responsabilité (au plan des relations internes et ou externes, financier ou technique)               |
| A2                  | IGE: Fonctions d'encadrement intermédiaire / Fonctions de conception et de développement de méthodes Etc.                    | Adjoints au chef de service / chefs de bureau   | Fonctions de coordination, de gestion opérationnelle avancée   | Compétence ou technicité particulière, maîtrise outil métier au niveau intermédiaire , grande diversité de tâches |   |
| A3                  | Fonctions d'études et/ou conception, encadrement intermédiaire   | Autres fonctions d'expertise, encadrants intermédiaires   | Gestion opérationnelle d'un processus  | Compétences et technicité dans un domaine nécessitant une maîtrise outil métier standard                          |   |
| ASI 1               | Fonctions d'études et/ou de conceptions Fonctions d'encadrement ou de coordination   | Chefs de service /encadrement/technicité particulière et coordination   | Encadrement/coordination   | Technicité particulière : correspondants financiers   | Disponibilité, polyvalence, degré intermédiaire de responsabilité (au plan des relations internes et ou externes, financier ou technique) |
| ASI 2               | Fonctions d'activités usuelles, de coordination, etc   | Activités usuelles /coordination  | Gestion opérationnelle   | Compétence et technicité ne nécessitant pas un temps long d'acquisition, outil métier standard                    |   |
| B1                  | Fonctions de mise en œuvre de procédures complexes Fonctions d'encadrement ou de coordination Fonctions à technicité élevée  | Chefs de service, adjoints chefs de service cat A expertise particulière  | Encadrement et coordination  | Expertise métierparticulière  |   |
| B2                  | Fonctions de coordination Fonctions à technicité particulière Fonctions de gestion et de contrôle de procédures spécialisées | Correspondants financiers, secrétaire d'UFR, acquéreurs doc ..compétence "rare"   | coordination et interface  | maîtrise de certains outils/systèmes informatiques structurant  | Compétences techniques sans doublons (une seule personne détient cette compétence dans l'établissement)                                   |
| B3                  | Fonctions usuelles   | Autres fonctions  | Gestion opérationnelle   | Maîtrise outil métier standard  |   |
| C1                  | Fonctions nécessitant une qualification particulière   | Chefs d'équipe/gestionnaires financiers ou comptables, dans les services, les UFR ou équipes d'accueil, marchés publics... assistants de direction, gestionnaire à technicité et/ou sujétion particulière | rôle d'interface et de coordination de tâches,   | Maîtrise outils métiers complexes, rédaction de comptes rendus, pratique langue étrangère au quotidien etc..      | Disponibilité, transversalité des activités, discrétion   |
| C2                  | Fonctions usuelles   | Agents d'exécution et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe 1  | Gestion opérationnelle   | Exécution pouvant supposer la maîtrise d'outils communs   |   |